



ACTION PIZZAS ET PÉDIBUS

En un clin d'œil :

1. Résultats de la collecte de jouets et jeux de société – Un grand merci !!
2. Opération PIZZAS 2015 – Commandes jusqu'au lundi 23 février
3. Le pédibus redémarrera le 4 février – Règlement et inscription au verso jusqu'au 30 janvier

1. Résultats de la collecte de jouets et jeux de société de décembre

La collecte de jouets "Un élève de St-André offre son jouet à un autre enfant" a connu un vif succès. Les organisateurs de l'action "Noël pour tous" qui espéraient offrir un jouet à des enfants défavorisés de Tournai ont été submergés de dons. Ils vous disent un très grand merci à tous et toutes !

2. Opération Pizzas 2015

Tout comme l'an dernier, l'APSAT relance son opération pizzas. Nous en avons vendu plus de 700 l'an dernier ; passerons-nous cette année le cap des 800? Elles avaient beaucoup plu, alors commandez-en pour vos proches ! Le prix reste de 6 € pièce ! *N'hésitez pas à solliciter vos familles, amis, connaissances...*

ATTENTION: Elles sont préparées sur commande après paiement et livrées (dans des cartons individuels) le **mardi 3 mars de 15h30 à 17h30**.

En bref :

CHOIX :	3 saveurs : jambon-champignons, 3 fromages, Hawaï
TAILLE :	25 cm (l'équivalent d'une grande assiette)
RIX :	6,00 € pièce
COMMANDE :	jusqu'au lundi 23 février 2015 (rentrée du congé de carnaval) (talon ci-dessous)
LIVRAISON :	au réfectoire le mardi 3 mars de 15h30 à 17h30

-----Découpez ici -----

TALON RÉPONSE – À remettre au titulaire jusqu'au lundi 23 février (lendemain du congé de carnaval)

OUI, je souhaite commander les pizzas à 6 € pièce livrées dans un carton.

Je joins la somme requise à ce talon de commande.

Jambon-champignons : pizzas

3 fromages pizzas

Hawaï (aux ananas) pizzas

TOTAL : pizzas x 6,00 € = €

Nom et prénom :

Père / mère / personne responsable de :

Classe de l'enfant :

(Ces informations vous seront demandées à l'enlèvement des commandes.)

Talon d'inscription au pédibus de l'école St-André, à remettre jusqu'au 2 février

M.-Mme agissant en tant que parents ou personnes responsables

- Inscrit / inscrivent au pédibus leur(s) enfant(s)

.....

tous les mercredis de février à juin et s'engage(nt) à être présent(s) sur le parking IMAGIX pour 12h15.

- a / ont bien pris note du règlement lié au pédibus.

Fait à le

Signature(s)

-----Découpez ici ----- Découpez ici -----

3. Le pédibus, le rang encadré jusqu'au parking IMAGIX, redémarrera le 4 février

Les trois mercredis "test" de décembre ont connu un joli succès : le rang fut chaque fois formé d'une quinzaine d'élèves avec chasuble fluo, encadrés par 3 adultes et même un gardien de la paix. L'opération redémarrera le mercredi 4 février jusqu'à la fin de l'année.

Les parents qui souhaitent éviter les embarras de circulation et de stationnement le mercredi à midi et préfèrent retrouver leur progéniture à 12h15 sur le parking arrière du cinéma sont invités à les inscrire au pédibus. **Veillez lire attentivement le règlement, remplir le talon et le remettre à l'enseignant.**

Les CINQ GRANDS PRINCIPES DU PEDIBUS (voir règlement complet ci-dessous) :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1) L'inscription est uniquement possible jusqu'au 2 février2) Chaque élève du pédibus porte une chasuble fluorescente qui est remise à l'encadrant3) À Imagix, le pédibus n'attend pas les parents retardataires et retourne immédiatement à l'école4) En cas d'imprévu, le parent retardataire peut avertir l'école ou y attendre son enfant à 12h255) Tous les participants au pédibus sont couverts par l'assurance |
|--|

RÈGLEMENT COMPLET DU PÉDIBUS – À LIRE AVANT L'INSCRIPTION !

Les directives décidées par l'APSAT visent à organiser et gérer au mieux le dispositif mis en place afin de garantir une sécurité optimale des élèves participant au pédibus.

1) Inscription

Les parents inscrivent leur(s) enfant(s) pour le reste de l'année scolaire, jusqu'à juin. Plus aucune inscription supplémentaire ne sera acceptée après le 2 février. Il sera donc impossible d'intégrer le pédibus durant l'année.

2) Rendez-vous

Les parents attendent les élèves et non l'inverse. En inscrivant leur(s) enfant(s) au pédibus, les parents s'engagent à être au point de rendez-vous (parking IMAGIX) avant l'arrivée du rang (12h15). En cas d'absence du (des) parent(s), la personne encadrante a pour mission de revenir immédiatement avec les enfants dont les parents ne seraient pas au rendez-vous. Ceux-ci viendront rechercher leur progéniture à l'école.

3) Départ de l'école

Chaque élève descendra dans la cour vêtu d'une chasuble fluorescente appartenant à l'école. Les enseignants distribueront les chasubles aux élèves concernés avant de rejoindre la cour. Les élèves se rassembleront immédiatement près de la grande porte en bois, le long de la salle de gym. Au point de rendez-vous (parking IMAGIX), les chasubles seront remises à la personne encadrante.

4) Contact

Un parent empêché de se rendre au rendez-vous (IMAGIX) peut contacter l'école au 069 22 52 04 ou au 0490 576 674 (GSM de la direction).

5) Assurances

Les élèves et les encadrants sont couverts par l'assurance de l'école sur toute la durée du trajet, jusqu'à la prise en charge des parents ou des personnes responsables.